



Comité Départemental d'Action Sociale

Compte-rendu de la réunion du

Jeudi 8 Février 2024

Cette instance s'est tenue en présence des représentants syndicaux des Finances Publiques du 93, des correspondants sociaux des Directions, ainsi que les membres du Service Social du 93. L'action sociale, collective ou individuelle vise à améliorer les conditions de vie des agents de l'État et de leurs familles, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs, ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles (sur le plan matériel comme psychologique).

Deux représentants du personnel de la SRIAS sont intervenus pour nous présenter leur organisation et ont répondu à nos nombreuses interrogations sur leur fonctionnement. Nous avons ensuite revu le budget prévisionnel 2024 en hausse cette année et enfin Mme Sylvie Houitte, psychologue de la délégation du 93, a présenté son rapport d'activité 2023.

Intervention de la SRIAS

La SRIAS a en charge de l'Action Sociale Interministérielle au niveau de la région Île-de-France au profit des agents de l'État (actifs et retraités). À l'issue de leur présentation, les représentants du personnel de la SRIAS, ont volontiers répondu à nos questions sur trois thèmes :

– Petite enfance :

Les représentants syndicaux ont évoqué les difficultés rencontrées par les agents pour contacter la SRIAS et le fait qu'ils sont souvent renvoyés vers l'opérateur ou le prestataire ! Le domaine le plus impacté est la petite enfance notamment les demandes de places en crèche où il est difficile de suivre son dossier, d'obtenir une réponse et de contacter un interlocuteur identifié en cas d'urgence. Les représentants de la SRIAS confient que dans un contexte de réduction d'effectifs où le personnel doit être polyvalent et multitâche il est de plus en plus difficile de répondre personnellement à chaque demande !

En revanche, la SRIAS peut sensibiliser les autorités en cas de difficultés dans les attributions. C'est le cas actuellement avec un nombre de 37 berceaux non attribués dans le département du 93 ! Une situation inexplicable pour les représentants du personnel quand des agents sont toujours en attente de berceaux ou ont vu leur dossier refuser en septembre dernier ! La SRIAS nous informe que la dotation au niveau interministériel de 1151 berceaux couvre à peine 45 % des demandes !

La CGT a réclamé un retour sur le suivi des 37 berceaux non attribués afin de s'assurer qu'ils soient rapidement mis à disposition des agents et a demandé une réflexion sur un maillage plus important des crèches dans le 93 (la ville de Montreuil compte 7 crèches alors que Bobigny ne dispose que d'une seule crèche !).

– Les offres SRIAS :

Les représentants syndicaux ont fait le constat d'un décalage d'informations de plusieurs jours entre les différentes Directions destinataires des offres de la SRIAS. Ce décalage d'informations est d'autant plus problématique que les places pour les sorties sont attribuées aux premiers inscrits ! Il n'est pas impossible qu'une même famille bénéficie de plusieurs sorties organisées par la SRIAS dans l'année !!!

Face à nos interrogations, les représentants de la SRIAS ont assuré qu'une vérification sera effectuée à l'avenir par les prestataires pour privilégier les nouvelles familles. Afin d'améliorer le

dispositif actuel, la SRIAS organise cette année une seule sortie au Jardin des Tuileries avec 7 dates programmées pour privilégier le nombre d'agents bénéficiaires et conseille également de consulter leur site internet où les offres sont mises à jour régulièrement. Autre point évoqué par la CGT sur les sorties est l'obligation pour l'agent participant pour la première fois à une sortie familiale de remettre une copie du livret de famille comme seul justificatif de sa situation. La CGT a profité de cet échange pour pointer le caractère discriminatoire de ce traitement et demande au Secrétaire de sensibiliser la Direction sur ce point !

– **Le logement :**

Le troisième volet dans le champ d'action de la SRIAS est le logement dont les derniers dispositifs mis en ligne sont destinés à renforcer l'aide pour rechercher un logement ou pour réaliser un projet de travaux ou d'achat :

– Bienveo est un espace dédié à l'accession sociale à la propriété des agents publics : <https://www.bienveo.fr/rechercher/agentspublics#>

– Crédit Social des Fonctionnaires csf.fr : des solutions et accompagnements pour alléger vos charges, réaliser de nouveaux projets ou faire face à un imprévu.

La SRIAS confirme que les moyens mis en œuvre au niveau interministériel et ministériel sont largement sous-dimensionnés. Elle souhaite cependant développer des pistes de prestations pour aider les agents dans leur recherche d'hébergement d'urgence ou temporaire pour les primo affectés en IDF, de logements pérennes, d'accession à la propriété et ce notamment pour rendre plus attractif les métiers dans la fonction publique d'État.

Les représentants de la SRIAS soulignent pour conclure que sur les sujets de l'enfance, la restauration et le logement les actions sociales interministérielles viennent en complément de l'action sociale ministérielle et en aucun cas ne se substituent aux prestations mises en œuvre à l'échelon ministériel.

Budget 2024 : Le montant du budget prévisionnel 2024 s'élève à 259 210 €, soit une augmentation de plus de 13 000 € par rapport à 2023 grâce à la prise en compte à présent des stagiaires de l'Enfip dans la comptabilisation des effectifs et ce à la demande des représentants syndicaux ! Ce budget sera revu à la hausse en Juillet 2024 après confirmation du montant des chèques cadeaux non consommés de 2022.

Deux sorties très attendues en 2024 :

Le budget 2024 a bénéficié d'un redéploiement du reliquat 2023 qui a permis de programmer 9 sorties supplémentaires, dont une sortie à l'Opéra de Bastille pour la Traviata. Cette proposition de spectacle a été un grand succès avec 487 préinscriptions pour 100 places à 30 € au lieu de 170 € !

Autre sortie très attendue cette fois-ci en lien avec la commémoration des 80 ans du débarquement en Normandie, une visite d'une journée le 26 Mai au mémorial de Caen et sur la plage de Ouistreham avec un guide spécialisé pour retracer le débarquement des bérets verts du Commandant Kiefer.

Restauration : Suite aux interrogations de plusieurs agents sur les différences de reste à charge, nous vous confirmons que le reste à charge moyen par agent dans le 93 est de 3,88 € en fonction des plats et périphériques choisis.

Psychologue : La psychologue a réalisé un rapport très complet. Elle a évoqué plusieurs problèmes inquiétants, liés au travail (charge, condition de travail, agression), à la situation familiale, au logement... Le rapport étant très détaillé, une synthèse sera réalisée et mise en ligne prochainement.